

REGIE VIENNE NUMERIQUE

Publié le
18 FEV. 2019

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2019/07

Séance du 15/02/2019

BUDGET PRIMITIF 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 15/02/2019, dans la salle « Espace Web » du bâtiment Arobase 3 à Chasseneuil du Poitou, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'adopter le projet de budget primitif pour l'exercice 2019, en recettes et en dépenses, et d'inscrire les crédits correspondants tel qu'indiqué dans le rapport joint en annexe, soit 560 000 € H.T. de crédits de fonctionnement et 17 M€ de crédits d'investissement. Les premiers étant intégralement compensés par des recettes d'exploitation et les seconds par l'excédent de la section d'investissement de 2018 et les subventions attendues.**

ADOPTÉ
La Présidente,


Séverine Saint-Pé

